

# Les filières d'approvisionnement alimentaire en Ile-de-France : état des lieux et enjeux de changement

Sabine Bognon<sup>1\*</sup>, Sabine Barles<sup>2</sup>

<sup>1</sup> Université Paris 1, UMR Géographie Cité (C.R.I.A.) / ADEME

\* sabine.bognon@gmail.com

<sup>2</sup> Université Paris 1, UMR Géographie Cité (C.R.I.A.)

## 1 Introduction

Louis Malassis (1994), fondateur de l'école francophone d'économie agroalimentaire définit un système alimentaire comme "l'ensemble d'activités coordonnées qui permet à l'homme de se nourrir [...], la façon dont les hommes s'organisent, dans l'espace et dans le temps, pour obtenir et consommer leur nourriture. Le système alimentaire comprend l'ensemble des activités qui, dans une société donnée, concourent à la fonction alimentation dans cette société". Un système alimentaire englobe donc les activités de productions agricole et agroalimentaire, tous les pans de la consommation et tous les intermédiaires assurant la distribution. L'approvisionnement alimentaire représente donc l'ensemble des mouvements qui font passer les denrées de l'étape de leur production à celle de leur consommation. D'un point de vue économique, l'approvisionnement s'organise en filières, c'est-à-dire en canaux par lesquels transitent ces denrées et dont l'essence et les modalités de fonctionnement varient en fonction de facteurs très divers (acteurs, territoires, denrées, etc. impliqués).

Pour saisir les enjeux d'un changement potentiel dans les modalités d'approvisionnement de la région capitale, il nous faut revenir sur la trajectoire passée qu'elles ont suivie, ainsi que sur les conséquences engendrées par la poursuite de cette trajectoire.

## 2 La trajectoire du système alimentaire

### 2.1 A la fin de l'Ancien Régime

L'hinterland alimentaire de la région capitale à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle pourrait être qualifié de littéral<sup>1</sup> puisque la région privilégiée pour l'approvisionnement en subsistance des Parisiens se situe à leur une proximité directe, dans l'arrière-pays, en somme. Il s'agit d'une partie du bassin de la Seine, soit grossièrement l'Île-de-France et la Normandie (cf. Billen *et al.*, 2012 ; confirmé dans une moindre mesure par Kaplan, 1988 et Abad, 2002). Les productions céréalières, carnées, halieutiques sont importées des distances les plus lointaines de la capitale, tandis que les denrées maraichères et laitières sont produites au plus près. L'importation internationale de denrée reste négligeable puisqu'elle ne concerne que des produits exotiques, réservés aux classes privilégiées.

La gouvernance alimentaire est centralisée. Paris est un nœud de transport pour l'acheminement de denrées, tant à l'échelle du bassin-versant qu'à l'échelle nationale. Même si le corps commercial a des revendications libérales, la gouvernance alimentaire est aux mains des pouvoirs publics locaux (police et instance municipales) encadrés par la législation monarchique. L'enjeu est alors éminemment politique : assurer la sécurité alimentaire au peuple revient à sécuriser l'assise du pouvoir royal (Clément, 1999).

### 2.2 Avec la Révolution Industrielle (XIX<sup>e</sup> siècle-décennie 1950)

Les prémices de la libéralisation économique conduisent les pouvoirs publics à déléguer une partie de la gouvernance des flux alimentaires au profit de la sphère marchande, de manière plus marquée que dans la période précédente. L'Etat centralise, d'un point de vue territorial et fiscal, la distribution alimentaire aux Halles de Paris, depuis lesquelles les denrées sont redistribuées par des commerçants intermédiaires aux commerçants de détail et aux consommateurs.

Par ailleurs, l'alimentation devient une filière qu'il s'agit de rentabiliser de la même manière que toute autre production manufacturée. La part des produits bruts vendue aux consommateurs tend à diminuer tout au long

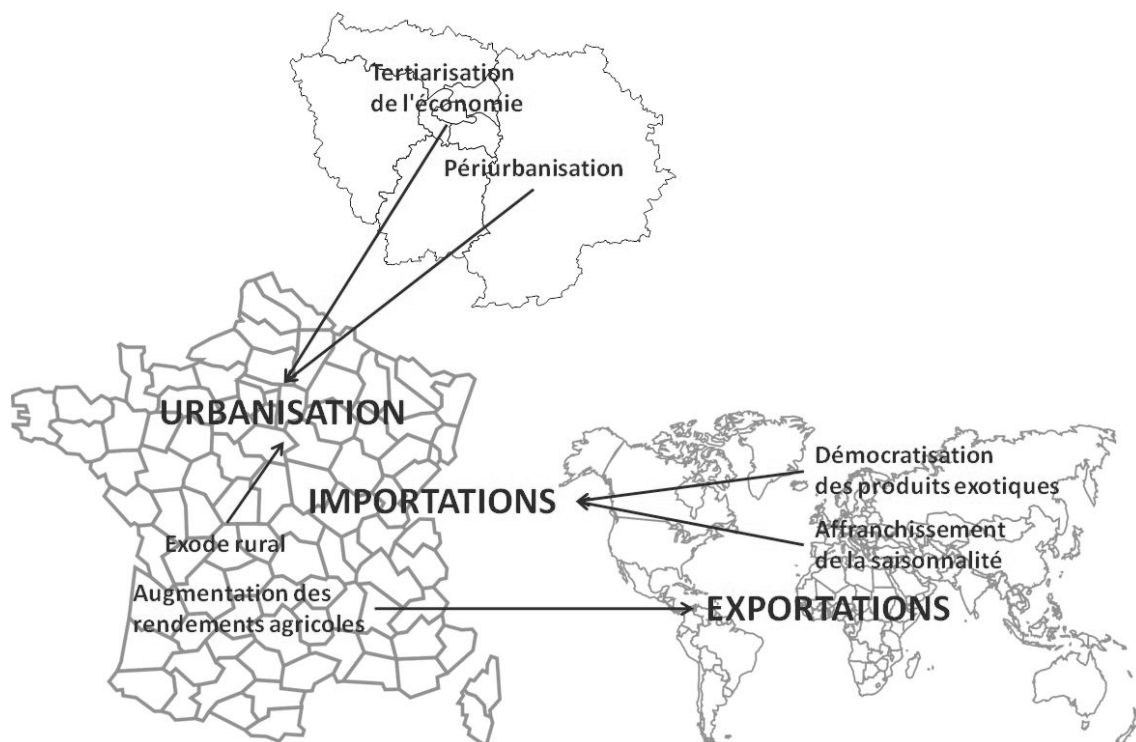
---

<sup>1</sup> De façon à éviter tout déterminisme, on préférera le qualificatif de *littéral* à celui de *naturel*, communément utilisé, mais qui ne résiste pas à une analyse approfondie.

de la période profit à la faveur de la naissance d'une agro-industrie. Dans cette même optique de rendement maximum, progressivement, les bassins d'approvisionnement de Paris se spécialisent en la production de denrées spécifiques, ce qui est notamment rendu possible par la diffusion des engrais fossiles et synthétiques – phosphates, potasse, et *lest but not least*, azote. L'hinterland devient donc national et même européen du fait du développement des infrastructures de transport et de la multiplication des liens internationaux avec les empires coloniaux.

### 2.3 Depuis les années 1950

Après la seconde guerre mondiale, un découplage s'opère progressivement entre la demande alimentaire des Franciliens et le potentiel d'exportation agricole du bassin de la Seine (Billen et al., 2012). Ce découplage est notamment favorisé par l'industrialisation, l'internationalisation et la privatisation du système alimentaire (cf. figure 1). L'urbanisation s'intensifie du fait de l'exode rural et de la domination progressive par le secteur tertiaire de l'activité économique métropolitaine. Ceci, ajouté à l'automobilisme, conduit à un mitage périurbain à l'origine de la déstructuration et de l'érosion de la majorité des activités de subsistance dans l'hinterland littéral (Barles, 2005, 2<sup>e</sup> partie). Et les avancées techniques et technologiques renforcent le modèle agro-industriel : l'augmentation constatée des rendements conduit à l'accélération de la spécialisation agricole et donc à la genèse d'une économie agroalimentaire fondée sur l'exportation. De même, la réduction significative du coût des transports renforce le mouvement de délocalisation de l'hinterland vers des contrées où la main d'œuvre est plus profitable pour les entrepreneurs du secteur agro-alimentaire.



**Figure 1 : Une cartographie du découplage entre la demande alimentaire et le potentiel d'exportation agricole de la région capitale.** (Réalisation S. Bognon, 2012).

L'hinterland littéral est, toutes choses égales par ailleurs, abandonné. L'approvisionnement est "deterritorialisé" dans la mesure où les Franciliens, et les Parisiens en particulier, s'affranchissent des contraintes de saisonnalités jusqu'alors imposées par l'hinterland national et du fait d'une progressive démocratisation des produits exotiques jusqu'alors réservés aux élites et aux grandes occasions, que ce processus soit ou non chargé d'intentionnalité. L'hinterland, si on le considère cette fois-ci comme un objet socialement construit, est dorénavant globalisé.

La gouvernance alimentaire est désormais tenue par la sphère marchande mondialisée et le rôle de l'Etat est réduit au minimum à des contrôles qualitatifs et sanitaires, à la perception de taxes, à droit de regard sur les prix et les cours... Les pouvoirs publics se sont progressivement et plutôt volontairement dépossédés de la prérogative alimentaire.

Le modèle nord-américain de l'agro-industrie et de la grande distribution prévaut et les filières d'approvisionnement sont dès lors affranchies de toutes (ou presque) les contraintes (météorologiques,

pédosphériques, logistiques...) de production et de distribution. Cette période de l'immédiat après-guerre consacre l'essor ininterrompu du succès des intermédiaires de commerce. Les défenseurs de cette gouvernance intermédiée arguent que tout le système alimentaire y gagne (financièrement) : puisque des intermédiaires de commerce centralisent les interrelations entre producteurs et consommateurs, les prix de denrées (de plus en plus transformées par l'industrie et donc échangées de nombreuses fois sous diverses formes) se trouvent finalement réduits, les coûts de transaction restant suffisamment bas. Ce "nouveau" domaine du système alimentaire, assorti de son double indissociable, la logistique, s'impose comme régulateur et gestionnaire de l'approvisionnement de la métropole parisienne ; et conséquemment s'approprie la capacité de savoir distribuer dans l'espace et dans le temps des denrées alimentaires en quantité (volume et diversité) et de qualité acceptable (variété, fraîcheur) (Dioux et Dupuis, 2009).

Le découplage, la déterritorialisation de l'hinterland et la mainmise de la sphère marchande sur la gouvernance alimentaire ont des conséquences, encore prépondérantes sur le territoire francilien.

### **3 Les conséquences pour le territoire francilien**

#### **3.1 Des modifications de l'hinterland**

Au cours de ces deux cents années de mutations du système alimentaire, l'hinterland observé a connu des transformations tant quantitatives que qualitatives. Les aires d'approvisionnement alimentaire de l'Île-de-France se sont étendues, spécialisées et morcelées, bien qu'elles restent relativement nationales – voire quasiment contenues dans l'ensemble formé par le bassin de la Seine et l'Ouest breton pour ce qui concerne les céréales et la viande. Du point de vue des flux d'azote, particulièrement étudié dans le cadre du PIREN-Seine, ce constat est déterminant, bien qu'il doive être tempéré par la prise en compte de l'origine de l'alimentation du bétail (soja d'Amérique du Sud en particulier) (Chtazimpiros, 2011 ; Billen *et al.*, 2012).

Si l'on considère l'alimentation dans son ensemble, la carte de l'approvisionnement se complexifie. Les fruits et légumes, qui étaient autrefois pour les urbains les plus proches des aliments, étant ceux qui parcourent les plus grandes distances et proviennent des lieux les plus diversifiés. En outre, du fait de la multiplication des acteurs et des territoires concernés par l'approvisionnement, il faut aussi reconsidérer l'hinterland d'un point de vue socio-écologique. Dans ce cas, nous affirmons que les liens entre les consommateurs franciliens et les producteurs et distributeurs d'horizons divers qui les approvisionnent sont aujourd'hui globaux et impliquent de reconsidérer à une échelle plus vaste l'acceptation de l'hinterland.

#### **3.2 Les implications spatiales d'un nouveau modèle de gouvernance**

Comme énoncé plus haut, l'Etat et les collectivités ne conservent qu'un rôle régulateur minimum dans la gouvernance des flux alimentaires. Le seul artéfact résurgent de leur pouvoir est constitué en Île-de-France par le Marché d'Intérêt National de Rungis. Les attermoissements qu'il occasionne en termes de performance économique et le succès tout relatif de ce marché hérité des ambitions centralisatrices que suscitaient les Halles de Paris ne font pas exactement du M.I.N. de Rungis un modèle de réussite, notamment du fait de la qualité et de la quantité des flux alimentaires concernés par ce canal d'approvisionnement (Chemla, 1994 ; Bognon, Barles, 2010).

En termes d'approvisionnement, les infrastructures qui sont à la base du modèle dominant de l'agro-industrie et de la distribution (centrales d'achat de la grande distribution, plateformes logistiques multimodales, notamment différenciées selon la provenance et la nature des denrées considérées) sont reléguées à la périphérie de la capitale. Les centrales d'achat, acteur emblématique de la promotion des intermédiaires de commerces, sont considérées comme ayant une activité industrielle, et donc confinées en marge du territoire urbain mais à proximité de la métropole (cf. figure 2 : à titre indicatif, la carte nationale permet de voir émerger les principales villes françaises autour desquelles sont établies les centrales d'achat).

Enfin, les déterminants de l'approvisionnement lui-même ont muté : pour les consommateurs la commodité l'emporte désormais sur la qualité et la quantité qui ne posent plus problème. Simultanément, de nouveaux modes d'approvisionnement aval (du distributeur au consommateur) émergent. On assiste par exemple au développement des commerces liés à la démocratisation de l'usage d'internet (*drive*) ou à d'autres, spécifiquement dédiés aux modes de vie métropolitains (*convenience stores*, qui proposent une importante gamme de produits "de dépannage", vendus sur de larges plages horaires, et offrant divers services annexes à l'achat de denrées alimentaire).

Pour autant, cette phase acquise du système alimentaire n'est pas immuable puisque des signes semblent

annoncer de nouvelles mutations.

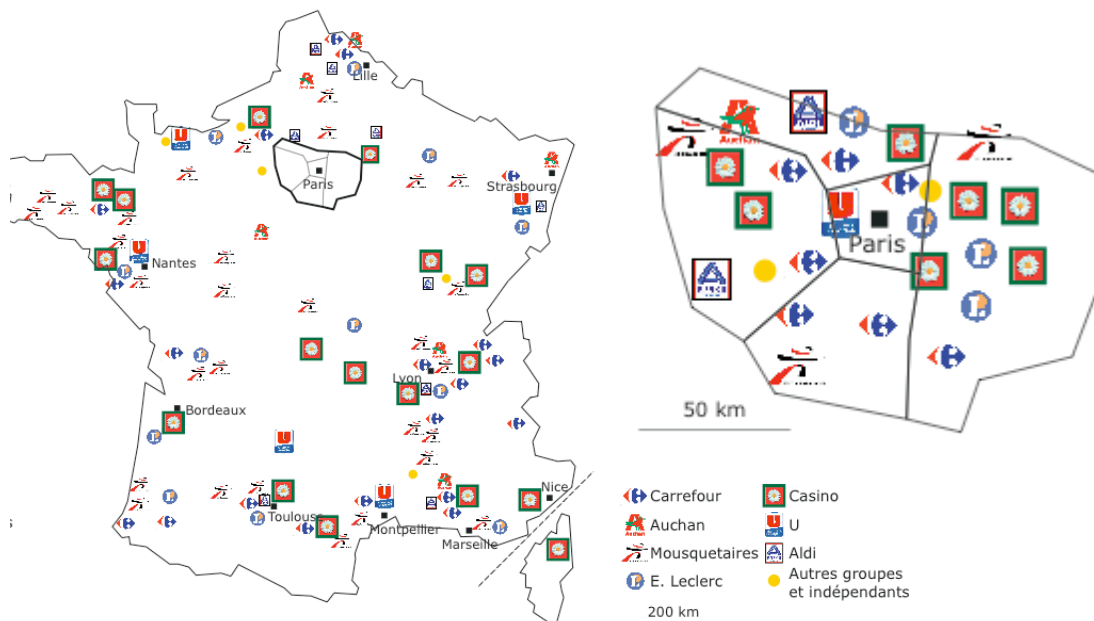


Figure 2 : Localisation des centrales d'achat des principaux groupes de distribution alimentaire en France et en Île-de-France, en 2010. (Réalisation S. Bognon, 2011).

## 4 Les signaux faibles d'un changement potentiel

### 4.1 Le contexte francilien favorable<sup>2</sup>

"Il n'est bon bec que de Paris" déclamait le poète François Villon au XVe siècle. Le lien qu'entretiennent les Franciliens, et *a fortiori* les Parisiens avec leur alimentation et leur gastronomie est fort, encore aujourd'hui. L'approvisionnement en quantité n'est plus un problème et la qualité (mis à part quelques scandales alimentaires) est une préoccupation personnelle d'une partie des consommateurs. De nouveaux critères sont consacrés par les Franciliens quant à leurs choix alimentaires : dans certains cas, les consommateurs deviennent acteurs du système alimentaire dans lequel ils s'inscrivent (et le fait s'étend de plus en plus vers d'autres villes françaises ainsi que vers des régions moins urbanisées, par "identification" sociale (Malassis, 1973)).

L'Île-de-France, du fait de la métropole parisienne, concentre une importante population urbaine hautement connectée au reste du monde et très au fait des actualités scientifiques et sociétales d'échelle mondiale. Le cœur de métropole est le siège d'une exacerbation des tendances sociétales mondialisées. En cela, les Franciliens ont constitué une base importante des précurseurs d'une "conscientisation" favorable au "développement durable". Cette impulsion citoyenne, progressivement récupérée par les pouvoirs publics et la sphère marchande privée, s'établit en faveur d'initiatives associant la durabilité de l'approvisionnement avec la qualité des denrées consommées et la proximité des lieux de production. Il en résulte une volonté latente de relocalisation de l'hinterland qui se traduit par diverses initiatives alternatives au système dominant (Deverre et Lamine, 2009).

### 4.2 Le triptyque proximité/durabilité/qualité

La relocalisation de l'hinterland implique une proximité entre les bassins de consommation et des bassins de production. La proximité n'est ici pas développée du point de vue de la théorie du même nom (Gilly et Torre, dir., 2000), même si les apports de ce champ de recherche sont capitaux pour comprendre les nouveaux enjeux de l'approvisionnement. Il en émane que l'existence, parfois combinée, d'une proximité géographique (spatiale) et d'une proximité organisée (d'essence relationnelle) s'articulent sur les territoires de l'approvisionnement. Quoi qu'il en soit, la proximité, dans son sens littéral (et probablement, dans une moindre mesure, métaphorique), devient progressivement un idéal normatif pour l'action territoriale de la gouvernance alimentaire en Île-de-France.

<sup>2</sup> Le caractère synthétique de ce rapport ne nous permet pas d'y apporter les nuances qui s'imposeraient dans un texte plus long. Il va sans dire que nous décrivons ici une situation à grands traits, sans distinguer, entre autres, de socio-types.

La recherche de proximités est légitimée par l'ambition à vocation durable des acteurs (publics, associatifs ou privés) du territoire. Elle permet aux décideurs de manœuvrer les leviers maintenant traditionnels de l'action publique dite durable : des retombées socioéconomiques, culturelles, environnementales et politiques *a priori* positives sont attendues par les acteurs sur les territoires de la relocalisation de l'hinterland.

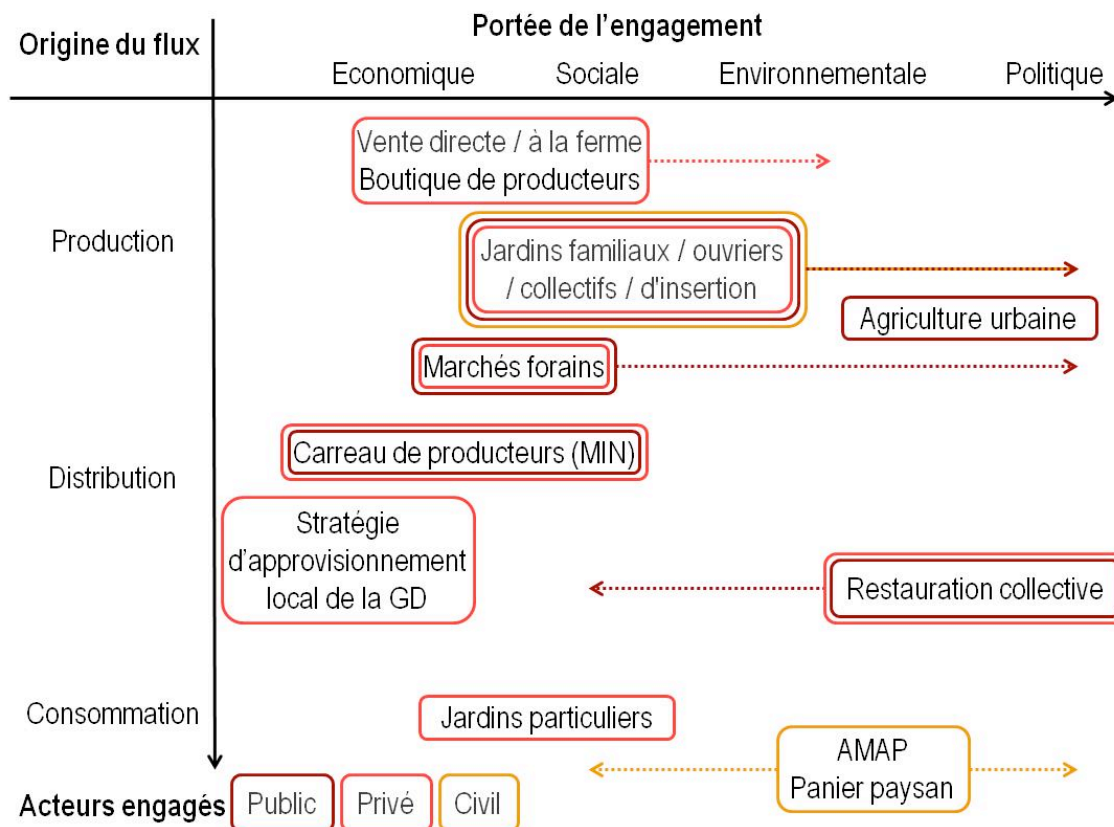
La variable qualité vient compléter ces deux premiers versants d'une politique de relocalisation de l'hinterland. La qualité fait appel à la valeur positive du terroir ainsi qu'à la confiance accordée par les consommateurs à un produit dont ils se représentent l'origine, voire le mode de production.

Ces trois variables sont construites par les sociétés (métropolitaines) à une échelle globale. Elles encouragent une dialectique croisée entre les territoires de l'approvisionnement alimentaire et les acteurs du système qui y participent. Le barycentre du triptyque se situe, au cas par cas, là où les acteurs en jeu trouvent un compromis le plus large et le plus opératoire possible.

### 4.3 La naissance d'alternatives au système dominant

En vue de contribuer à la relocalisation de l'hinterland alimentaire, des acteurs et des territoires sont donc mobilisés et un foisonnement d'alternatives au système dominant voit le jour. Ces alternatives concernent différents domaines du système alimentaire (production, distribution, consommation) et sont initiées par des couples acteurs/territoires d'origines variées, aux ambitions parfois concurrentes et dont la portée de l'engagement est très aléatoire.

La multiplication ces dix dernières années de ces initiatives ainsi que leur variété rendent difficile l'appréhension de leur globalité (voir néanmoins Deverre et Lamine, 2009). Néanmoins, une présentation succincte de ces initiatives (cf. figure 3) interroge la nature, la portée et la longévité des modifications de l'approvisionnement alimentaire auxquelles elles prétendent.



**Figure 3 : Quelques exemples d'initiatives alternatives au système alimentaire dominant. Essai d'ordonnancement en vue d'une typologie synthétique.**

Note : les flèches colorées représentent les tendances secondaires concernant l'engagement des acteurs qui portent les initiatives représentées (Réalisation S. Bognon, 2013).

## 5 Perspectives

Aucune conclusion ne s'impose à ce bref rapport, mais plutôt l'ouverture de perspectives. Certaines de ces initiatives ont l'ambition de modifier structurellement le système alimentaire qui régit l'approvisionnement de la métropole parisienne. Ambition n'est pas vocation et la trajectoire dans laquelle ce système s'insère actuellement ne semble pas encore aujourd'hui fondamentalement infléchi par ces alternatives. Elles peuvent néanmoins contribuer à instiller l'idée d'une phase transitionnelle et invitent tout de même à penser un renouveau potentiel de la trajectoire socio-écologique (Fischer-Kowalski, Rotmans, 2009) de l'approvisionnement.

### Éléments de bibliographie

Abad, R., 2002. *Le Grand Marché. L'approvisionnement alimentaire de Paris sous l'Ancien Régime*. Paris : Fayard.

Barles, S. 2005. *L'invention des déchets urbains, France, 1790-1970*. Seyssel : Champ Vallon. (2e partie).

Bognon, S., Barles, S. 2011. « Synthèse de l'enquête sur la provenance des produits », in : Barles, S. (ed.). *Projet Confluent*. Rapport intermédiaire pour le compte de l'ANR (t+30 mois), programme Villes durables. Champs : LATTIS.

Billen, G., Barles, S., Chatzimpiros, P., Garnier, J. 2012. "Grain, meat and vegetables to feed Paris: where did and do they come from? Localising Paris food supply areas from the eighteenth to the twenty-first century". *Regional Environmental Change*, Volume 12, #2, pp. 325-335.

Chatzimpiros, P. 2011. *Les empreintes environnementales de l'approvisionnement alimentaire : Paris ses viandes et lait, XIXe – XXIe siècles* (boursier, thèse, aménagement et urbanisme, dir. S. Barles, Université Marne-la-Vallée.

Chemla, G, 1994. *Les ventres de Paris*, Grenoble : Glénat.

Clément, A. 1999. Nourrir le peuple. Entre Etat et marché XVIe-XIXe siècle. Contribution à l'histoire intellectuelle de l'approvisionnement alimentaire. Paris : L'Harmattan.

Deverre C., Lamine C., 2009. "Les systèmes agroalimentaires alternatifs. Une revue des travaux anglophones en sciences sociales". *Économie rurale*, Volume 3, # 317, pp. 57-73.

Dioux, J., Dupuis, M., 2009. *La distribution*. Paris : Pearson Education.

Fischer-Kowalski, M., Rotmans, J. 2009. Conceptualizing, observing, and influencing social-ecological transitions. *Ecology and Society* **14**(2): 3. [online] URL: <http://www.ecologyandsociety.org/vol14/iss2/art3/>.

Gilly J. P., Torre A. (dir.), 2000. *Dynamiques de proximité*. Paris : L'Harmattan, 301 p.

Kaplan, S. L., 1988. *Les ventres de Paris. Pouvoir et approvisionnement dans la France d'Ancien Régime*. Paris : Fayard.

Malassis, L., 1994. *Nourrir les hommes*. Paris : Flammarion.

Malassis L., 1973. *Economie agro-alimentaire, t.1 Economie de la consommation et de la production agro-alimentaire*. Paris : Cujas, 437 p.